

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 637

Artikel: À qui profite le crime
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aussi des spéculations que l'on préfère appeler théories et le degré de complexité, bien que déjà très grand, permet néanmoins encore d'imaginer des expériences comme le LEP pour les vérifier. Que sera l'étape suivante? Construire-t-on une nouvelle spéculation théorique à partir des résultats du LEP qu'il faudra vérifier avec une machine encore plus grande? Peut-être, mais le nombre d'étapes qu'on peut franchir dans le gigantisme est limité. A un moment donné, il faudra bien accepter qu'une spéculation reste une spéculation et elle n'en sera pas moins intéressante pour autant. A mon avis, il serait plus raisonnable d'accepter cette issue dès maintenant et de renoncer au projet LEP. On peut éventuellement lui substituer, pour améliorer notre compréhension au sens large, l'observation du cosmos et une meilleure perception du monde vivant.

Pierre Lehmann

FIN

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A qui profite le crime

Argentine.

D'une manière ou d'une autre, nous avons été trompés, ou tout au moins mal informés.

Ou bien il est inexact que le peuple argentin soit derrière ses dirigeants, et les manifestations — déclarations, etc. — que nous voyons à la TV sont de pures mises en scène.

Ou bien il est inexact que le gouvernement argentin soit composé de tueurs, qui se maintiennent au pouvoir par la terreur;

— soit que, pour des raisons x ils aient malgré tout derrière eux la majorité des Argentins, comme Hitler avait derrière lui les trois quarts du peuple allemand;

— soit que, malgré certains aspects négatifs, les Argentins préfèrent ce gouvernement à tout autre, comme les Russes, en dépit des goulags, des procès

d'épuration, etc., ont préféré Staline en 1941 à un éventuel gouvernement installé par les Allemands, lesquels échouèrent à provoquer un mouvement dissident de quelque importance, aussi bien en Ukraine que dans les pays baltes.

Autres réflexions:

Et si, après tout, tout le monde était plus ou moins de mèche dans cette affaire?

Il apparaît évidemment que la politique des généraux argentins a consolidé le pouvoir de M^{me} Thatcher, laquelle se trouvait dans une situation sans issue avec ses trois millions de chômeurs.

Il apparaît évidemment que la politique de M^{me} Thatcher a consolidé le pouvoir des généraux argentins, lesquels se trouvaient dans une situation sans issue avec l'inflation galopante...

D'un autre côté, une récente Tribune de Lausanne annonçait que les opérations militaires avaient permis de tester un certain nombre d'armes sophistiquées, que jusqu'alors on avait dû se contenter d'expérimenter plus ou moins théoriquement au cours de manœuvres.

D'un autre côté encore, le destroyer anglais mis à mal l'a été par des avions français et des projectiles français — nous pouvons nourrir l'espoir raisonnable que la Suisse elle aussi a livré quelques pièces d'horlogerie, quelques armes ou parties d'armes à un pays qui ne se trouvait pas en guerre, ni même dans une zone de tension particulière.

Sur le fond du problème:

Il est clair que les Argentins n'ont aucun droit sur les Falkland-Malouines, puisqu'il semble bien que jamais il n'y eut de population autochtone argentine sur ces îles.

Il est clair que les Anglais, si c'est possible, y ont encore moins droit.

(Personnellement, si j'avais le malheur de me trouver dans une contrée disputée par l'Angleterre et l'Argentine — entre une dame inhumaine et réactionnaire et quelques-uns des tueurs les plus patentés de notre temps, je choisirais la mort dans l'âme l'Angleterre.)

Il est clair enfin que personne — aucun homme d'Etat, aucun journaliste — ne dit ce qui est pour

tant incontestable: à savoir que les Falkland-Malouines n'appartiennent à personne, puisqu'il n'y eut jamais d'autochtones, et que par conséquent elles devraient être «internationalisées», comme le sont les mers et les océans. Mais ceci, vraisemblablement, ne permettrait pas aux industries d'armement de réaliser les gros bénéfices qu'elles vont certainement réaliser.

J. C.

GLANURES HELVÉTIQUES

Dans la foulée de ses succès électoraux, le Parti radical zurichois vient de se donner un nouveau président, en la personne de Richard Reich, directeur de la Société pour le développement pour l'économie suisse (SDS, office d'information du Vorort).

Encore plus pur et dur que son prédécesseur Hans-Georg Luchinger, Richard Reich, qui ne porte pas le titre de «docteur» si nécessaire et commun en Suisse alémanique, aspire à entrer au Conseil national. Premier des viennent-ensuite sur la liste de Zurich-campagne en 1979, il se souvient que les trois messieurs qui l'ont précédé à la tête de parti radical cantonal ont accédé à la Chambre du peuple (?) au cours de leur présidence.

* * *

Dans son édition du 29 avril 1982, «Tribune socialiste genevoise» diffuse une publicité de l'hebdomadaire «Tout va bien» axée sur le «non» à la nouvelle Loi fédérale sur les étrangers. Que «TVB» fasse de la publicité, rien que de très normal; qu'il cherche à propager son mot d'ordre pour la votation fédérale du 6 juin, c'est son droit le plus strict. Que le journal du Parti socialiste genevois, parti qui par ailleurs a décidé de soutenir — même sans gaîté de cœur — le «oui» à la Loi sur les étrangers, ouvre ses colonnes (payantes, certes) à une consigne contraire, voilà qui touche à la schizophrénie. N'est-ce pas cette maladie qui frappe actuellement plusieurs partis socialistes cantonaux, et qui éloigne d'eux les citoyens en peine de comprendre simultanément plusieurs langages?